



**DGA Vie locale et citoyenneté**  
**Direction Politique de la ville et Animation du territoire**  
**Service Animation du territoire**

**Compte rendu des échanges**

**Conseil de quartier Debain - Michelet - Bauer**

**Mercredi 27 novembre 2024**

**Élu.es :**

- Sidonie Baignères adjointe à la Démocratie locale et citoyenne
- Michèle Coadic déléguée au Dialogue citoyen
- Merry Liuzzo élue du quartier, adjointe à la Préservation et au développement des Puces
- Héloïse Claudé élue du quartier, adjointe à l'Éducation
- Sébastien Zonghero, délégué à l'Aménagement

**Ordre du jour :**

- ❖ Suivi des travaux en cours de la Place Debain
- ❖ Perspectives commerciales pour le quartier
- ❖ Point sécurité : avenue Michelet
- ❖ Présentation de la marche exploratoire des femmes

## **1. Suivi des travaux en cours de la Place Debain :**

La pose de l'enrobé de la place Debain va débuter en décembre et permettre de circuler une fois cette opération achevée. Les travaux seront phasés en différentes zones pour que la circulation reste possible, tandis que les commerces resteront accessibles le temps du chantier. L'ensemble de la place sera achevé d'ici 4 mois. La collecte des ordures ménagères a pu connaître des difficultés, qui sont aujourd'hui résolues.

Si des questions de gestion de chantier demeurent, il ne faut pas hésiter à les faire remonter auprès de [travauxdebain@plainecommune.fr](mailto:travauxdebain@plainecommune.fr)

Un signalétique imaginée de façon participative est proposée, démarche mêlant habitant.es et associations du quartier. Cette création originale doit favoriser la transformation des espaces publics de la place Debain en un lieu de rencontres et d'échanges.

*La rue des entrepôts est en sens interdit sauf pour les riverains. En conséquence, la rue Adrien Lesesne est devenue une voie de report particulièrement gênante. Peut-on remédier à cela ?*

La rue des entrepôts était extrêmement empruntée comme une voie alternative d'accès à Paris par les applications de navigation (waze, google...). La Ville a travaillé ce sujet avec les riverains pour faire en sorte que les applications n'indiquent plus cette rue comme issue vers le périphérique et la porte de Clignancourt.

*On ne trouve pas d'agriculture en ville, cela est-il possible ?*

Le jardin partagé de la place Debain, côté rue des Graviers, peut accueillir tout public pour cultiver toutes sortes de plantes et fleurs.

Les espaces autour des rues Debain et Graviers vont être fleuris et végétalisés.

## **2. Perspectives commerciales pour le quartier :**

a) Un atelier s'est tenu avec un groupe d'habitant.es volontaires le 29 octobre dernier pour réfléchir à d'autres usages possibles des kiosques rue Bauer et avenue Michelet (angle Bauer). Si l'activité traditionnelle de vente de journaux a disparu, le propriétaire est favorable à un autre type d'exploitation ou lieu d'implantation si besoin.

L'atelier a permis de faire émerger plusieurs idées : 2 projets de fleuriste existent, projets qui demandent une confirmation. L'idée d'un service de conciergerie - service à domicile peut être poussée à condition d'un modèle économique bien établi.

Un service public de proximité n'est pas retenu, en raison du manque de place et de possibilité d'aménagement pour bien accueillir le public.

b) L'offre d'étals place Debain doit être développée. Aujourd'hui, un commerçant est présent le samedi matin. Un opérateur devra pouvoir amener deux autres vendeurs, type maraîcher à cet endroit.

Le local *Arts de beauté* vide pour le moment intéresse un porteur de projet afin d'y installer une épicerie fine, avec de la vente de vins et de volailles.

*Comment faire pour avoir des commerçants plus diversifiés ?*

La liberté d'installer un commerce prime et la Ville n'a pas la possibilité d'imposer telle ou telle activité. Lorsqu'un promoteur construit, il affecte une destination à un local en rez-de-chaussée (local commercial, associatif...) mais le propriétaire d'un local est libre de céder à qui souhaite développer une activité.

*Les restaurants audoniens sont chers, juge un habitant.*

La Ville travaille à proposer une variété d'offres pour tous les goûts et une gamme de budgets variée.

*Que devient à terme la pharmacie de la place Debain, dont l'immeuble va être détruit ?*

Le projet d'un nouvel immeuble est toujours d'actualité mais les prix de la construction ont explosé, retardant son exécution. Une pharmacie est prévue avec ce nouvel immeuble construit et le repreneur est identifié.

Concernant le temps de transition entre la fin de l'activité de la pharmacie actuelle et la nouvelle, une fois l'immeuble reconstruit, la question se posera une fois que le projet et le calendrier définitif seront plus avancés.

### **3. Point sécurité : avenue Michelet :**

La Ville de Saint-Ouen a confié à un prestataire la gestion des puces afin de garantir une occupation régulière de l'espace public par les commerçants ambulants. Le travail de ce délégataire est suivi, afin que le cahier des charges du marché soit respecté.

La contrefaçon est toujours surveillée attentivement, car elle fait une réapparition ces derniers temps. Ce sont surtout la police nationale et le service des douanes qui sont en charge de cette question, étant habilités à mener des enquêtes et réprimer ces pratiques.

La police municipale poursuit sa lutte contre le stationnement gênant avec 8 000 PV dressés à ce jour en 2024 pour des voitures mal garées.

*Malgré les travaux d'aménagement, l'avenue reste dangereuse pour les piétons. Les jours de marché, le trottoir, les pistes cyclables et les passages piétons sont entravés par les étals.*

La Ville demande régulièrement au délégataire d'intervenir pour réguler l'activité des commerçants. Il n'est pas normal de rendre les conditions de circulation aussi difficiles avenue Michelet mais ce marché est un cas unique et complexe en France, par sa taille et sa configuration, implanté sur deux communes (Paris et Saint-Ouen).

De nouveaux passages piétons sont apparus avec les travaux avenue Michelet mais les emplacements des commerçants ne se sont pas adaptés à cette nouvelle signalétique. Il faudra les revoir.

Les services de la Ville étudient tout moyen juridique pour intervenir et faire en sorte que le marché se tienne dans les meilleures conditions. Des mises en demeure sont faites qui pourront déboucher sur des amendes en cas de non prise en compte des remarques faites.

*Les caméras peuvent-elles permettre de verbaliser le stationnement gênant ?*

La verbalisation des arrêts et stationnements gênants est effectuée par vidéo-verbalisation sur l'ensemble de la ville, 7j/7 et 24h/24. En complément, une brigade de fourrière a été mise en place pour lutter contre les véhicules ventouses.

*Pourquoi ne pas proposer des places arrêts minute pour faire des courses rapides en voiture dans le quartier ?*

La municipalité a la volonté d'inciter au déplacement en vélo ou à pied. La Ville ne souhaite pas proposer ce système, difficile par ailleurs à faire respecter, puisqu'il faut régulièrement surveiller que les voitures garées ne stationnent pas durablement à ces places.

#### **4. Présentation de la marche exploratoire des femmes :**

En partenariat avec le cabinet Vivacités, la mission égalité femmes-hommes cherche à mobiliser un public de 10 à 12 femmes sur chacune des deux marchés dans le quartier Debain : une en soirée au mois de mars et une en journée en mai.

Les personnes présentes pourront donner leur ressenti par rapport à l'ambiance, aux aménagements et comprendre comment mieux concevoir l'espace public afin que toute femme s'y sente à l'aise.

Les personnes intéressées pourront s'inscrire auprès d'Anne-Charlotte Poirier, Chargée de mission Droits des femmes : [apoirier@mairie-saint-ouen.fr](mailto:apoirier@mairie-saint-ouen.fr)

*La rue des Poissonniers, qui est anxiogène, sera-t-elle dans le parcours ?*

Le parcours est défini selon les remontées qui seront faites. Un groupe de travail sera créé pour préparer ces marchés.

*Des salariées du secteur privé sont aussi concernées par ces questions à Debain. Elles pourraient être intéressées.*

Un mailing sera fait aux habitantes et associations du quartier mais le monde du travail ne doit pas être oublié en effet. La Ville tâchera de solliciter le secteur économique environnant.

#### **5. Points Divers :**

*Le projet de réhabilitation d'immeubles rue Debain avance moins rapidement que les travaux de réhabilitation de la place. Est-ce lié ?*

Ce sont deux opérations dissociées. La Soreqa, l'aménageur en charge de cette opération de résorption d'habitat insalubre, doit retrouver tous les propriétaires et ayant droit des biens concernés. Ceci prend du temps et fait que la place sera achevée avant que ne prennent forme les réhabilitations et les démolitions-reconstructions des immeubles concernés.

**Pour tout besoin d'information :**

Sirine Belkhiry : [sbelkhiry@mairie-saint-ouen.fr](mailto:sbelkhiry@mairie-saint-ouen.fr) / 06 14 64 86 86

Benoit Angelini : [bangelini@mairie-saint-ouen.fr](mailto:bangelini@mairie-saint-ouen.fr)

Et retrouvez l'ensemble des comptes rendus et informations sur <https://jeparticipe.saint-ouen.fr/>